



Lundi 7 juillet 2014

## Communiqué

### **Conseil général : près de 500 000 euros pour l'eau et l'assainissement des communes rurales**

Profondément engagés à apporter tout leur soutien aux communes, les membres de la Commission permanente du Conseil général de la Loire, ont voté **488 208 € de subventions lundi 7 juillet, au titre de l'alimentation en eau potable et assainissement des communes rurales.**

7 communes et un syndicat sont aidés pour la mise en œuvre de travaux conséquents visant à améliorer et moderniser les réseaux d'eaux potables et d'eaux usées.

**Selon Iwan Mayet, Conseiller général délégué à l'eau et l'assainissement :** « *L'eau est un bien qui doit être partagé par tout le monde, et de façon identique, c'est-à-dire, que les communes doivent être en mesure de proposer une eau répondant aux exigences qualitatives que chacun est en droit d'attendre.* »

Chaque année, le Conseil général réserve plus de 6 M € pour accompagner les communes dans leurs programmes d'assainissement.

Liste des communes :

Bourg-Argental, Malleval, Gumières, Mars, Saint-Denis-de-Cabanne, Roisey, Saint-just-la-Pendue et le Syndicat des eaux du Rhône-Loire nord pour Perreux.

contact presse :

**Pierre Chappel**

**04 77 48 42 38**

[pierre.chappel@cg42.fr](mailto:pierre.chappel@cg42.fr)

**Patrick Françon**

**04 77 48 40 07**

[patrick.francon@cg42.fr](mailto:patrick.francon@cg42.fr)